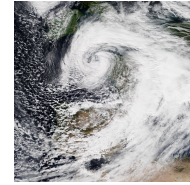




CDI



CONCOURS DE NOUVELLES 2021-2022 "TEMPÊTE"

Vous écrirez une nouvelle avec une fin surprenante et inattendue en vous inspirant du mot Tempête.

Définitions

tempête : nom féminin, du latin populaire *tempesta* "mauvais temps", de *tempus* → temps.

1. Violente perturbation atmosphérique ; vent rapide qui souffle en rafales, souvent accompagné d'orages → bourrasque, cyclone, ouragan, tourmente.
2. par métaphore ou figuré. Agitation, trouble.
3. *une tempête de*, une explosion subite de.

nouvelle : nom féminin, du latin populaire *novellus* → nouveau.

Récit bref, centré sur un seul événement. La structure du récit est dense, la narration a souvent recours à des ellipses pour gagner en rapidité. Il n'est pas rare que les nouvelles se déroulent dans un lieu unique. Les personnages sont souvent moins nombreux que dans un roman et donnent parfois lieu à une caractérisation plus sommaire. La fin est parfois une "chute", conclusion brutale et inattendue.

~ **RÈGLEMENT** ~

Le concours est ouvert à trois catégories de candidats :

- Aux élèves de 6^e / 5^e
- Aux élèves de 4^e / 3^e
- Aux élèves du Lycée

• **Du lundi 18 octobre au dimanche 12 décembre 2021 : écrire.**

Un seul texte de quatre pages minimum et huit pages maximum (aucune illustration) :

- La première ligne de la première page portera le titre de votre nouvelle ;
- police Times New Roman, corps de 12, interligne 1,5 et marges 2,5 (haut, bas et côtés) au format A4 ;
- Aucun nom, ni signature sur le texte afin d'assurer l'anonymat des participants ;
- Un seul envoi, en pièce jointe (sur Word ou sur Google Docs) à l'adresse cdi@ecole-alsacienne.org avec pour objet : Concours de nouvelles 2021-2022, nom, prénom et classe ;
- Vous recevrez un accusé de réception attestant votre envoi. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé ;

• **Critères d'évaluation** : respect du thème imposé, originalité, qualité de la langue française.

• **Du lundi 3 janvier au mercredi 19 janvier : lire et voter.** Des recueils réunissant l'ensemble des nouvelles seront à disposition au CDI afin qu'élèves et adultes de l'école les empruntent, les lisent et votent à la restitution du recueil.

Les meilleures nouvelles par catégorie seront aussi sélectionnées par un jury composé de professionnels de la littérature. La voix de chaque membre du jury est comptabilisée et la totalité du vote des élèves compte pour une voix ;

- Les **résultats** seront proclamés au moment des Nuits de la lecture (du 20 au 23 janvier) ;
- Les **nouvelles lauréates** (le vote des élèves et la sélection du jury) feront l'objet d'une édition, d'une publication dans *Les Cahiers de l'École alsacienne* et leurs auteurs seront récompensés.